

Les trompettes de la renommée

Offert par la Philharmonique "La Seynoise", le concert de la Sainte-Cécile ce dimanche a rempli la salle des fêtes.

La salle des fêtes de l'hôtel de ville était complètement remplie, dimanche dernier, vers 10 h, pour écouter le traditionnel concert de la Sainte-Cécile offert par notre vieille philharmonique "La Seynoise". Il faut dire que cette renommée société musicale - la plus ancienne des sociétés puisque fondée en 1830 - nous a habitués, sous l'impulsion de son dynamique chef Jean Arèse, à des concerts très prisés grâce à des programmes très bien composés et magistralement exécutés. Et ce fut encore le cas cette année. M. Arèse a su mélanger les morceaux rétro à des partitions très modernes, afin que chacun y prenne son plaisir et ne regrette pas d'être venu.



■ Sous la baguette de J. Arèse.

D'abord, après un rappel de marches militaires ayant illustré les armées de la République et du 1^{er} Empire, telles que la Marche consu-

laire à Marengo ou celle de la Vieille garde à Waterloo on entendit certains airs qui eurent leur heure de célébrité, comme la valse mili-

taire "La housarde" de Louis Ganne, ou "Le train de plaisir" de J. Strauss. Mais les jeunes musiciens, frais émoulus de l'Ecole mu-

nicipale de musique, créée en 1966, surent se mettre en valeur en interprétant par groupes d'instruments (les hautbois, les trompettes, les saxos, les clarinettes) des airs plus modernes, jusqu'à ce "Big band" sous la direction de Didier Huot, qui joua d'une façon que n'aurait pas désavouée un Miller ou un Duke Ellington. Le président E. Jouveneau présentait le programme au fur et à mesure et procéda à une remise de distinctions à des musiciens méritants : un diplôme pour les jeunes, une médaille pour les vétérans. Il reçut lui-même de la part de Robert Perpès, président de la Saint-Nazairienne, la médaille commémorative du centenaire de cette phalange réputée. En résumé, une matinée qui plut à tous, pour le plus grand bien de la musique et de son épanouissement.

